



## COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

L'an deux mille dix-sept le seize mars à dix-huit heures, a eu lieu à Cap Cinéma à Moulins, le **Conseil Syndical du SICTOM NORD-ALLIER**, sous la présidence de **Monsieur Michel de GUIGNÉ**, doyen de l'assemblée, puis Monsieur Didier PINET, Président.

Membres en exercice : 144  
Membres présents : 120  
Membres votants : 129

Date de convocation : 9 mars 2017

**Etaient présents** : Jacques BRÉCHIGNAC, Alain BORDE, Jean-Pierre MÉTHÉNIER, Gilbert LARTIGAU, Alain DENIZOT, Jean-Luc ALBOUY, Geneviève PETIOT, Yves VÉNIAT, Jean-Michel LAROCHE, Michel SIMON, Frédéric VERDIER, Eric TOURRET, Alain CHERVIER, Michel BAYON, Olivier LECATRE, Jacqueline TORTEL, René MACÉ, Jean-Luc MOSNIER, Eric CHOMEL, Philippe CHARRIER, Michel BORDE, Monique RASTOIX, Christophe DE CONTENSON, Max CHAUSSIN, Gérard ROSSFELDER, Raymond JOURDIER, Noël PRUGNAUD, Annick DELIGEARD, Danièle THIÉRIOT, Bernard AUBOIRON, David MATHIAU, Jacky SIGNORET, Daniel LOMBARD, Jocelyne BERNARDIN, Sébastien JOLY, Robert ÉRAUD, Olivier LARTIGAUD, Didier PINET, Christian PLACE, Dominique LEGRAND, Stefan LUNTE, Guy GILARDIN, Odette VERDIER, Nicole TABUTIN, Ludovic BRAZY, Christian DUPRÉ, Véronique LEMAIRE, Daniel DELASSALLE, Françoise DE CHACATON, Alain FONDARD, Martine AURAMBOU-SOULIER, Madeleine BÉTIAUX, Daniel ROSSEEL, Gérard RENAUD, Sébastien CHARLES, Jean-Jacques LAGNEAU, Michel DE GUIGNÉ, Sophie ROBERT, Armand FRÉTY, Jean-Claude ALBUCHER, René FAVIER, Jean-Paul PETIT, Daniel MARCHAND, Odile DURET, Guillaume MARGELIDON, Michel REYNARD, Marie-Thérèse JACQUARD, Yves LANCHAIS, Jean-Pierre MÉTÉNIER, Patrick BERTRAND, Dominique DESFORGES-DESAMIN, Patrick FINAT, Pascal PERRIN, Gilbert NOUHAUD, Pascale FOUCAULT, Brigitte DAMERT, Régis SZALKO, Cyril BONNET, Michel CLAIRE, Jacques CABANNE, Françoise ROUAULT, Bernard EUZET, Colette ROBOTA, Claude GOURLIER, Jean-Claude GABRIEL, Jean-Maurice ROY, Jean-Jacques LABUSSIÈRE, Jean-Pierre HARDY, Laurent DESMYTTER, Annie-France POUGET, Jean-Luc DEVAUX, Isabelle PETIOT, Stéphanie PURAVET, Yves-Alain NOEL, Chantal MARIE, Hubert REIGNEAUD, Pascal THÉVENOUX, Séverine LANDRE, Daniel DAUMUR, Adeline BARRAUD, Brigitte DEVAUX, Philippe SPEISSER, Sylvain ROUX, Christian DESMOULES, Serge LAFORET, Jean-Pierre PAUTONIER, Alain SOUFFÉRANT, Bertrand SÈVE, François REGNAULT, Christophe GIRARD, Jean-Pierre FARGUES, Martine HIVET, Michel LAFAY, Laura BRIAND, Frédéric ZION, Odile PIERROT, Louis NAUX, Philippe VADROT, Isabelle DELHAU, Christophe BRESSON.

**Etaient excusés** : Nicole BERTRAND, Michel SAMZUN, Thibault VOLAT, Philippe RONCERET, Alain-Michel DE LA BUHARAYE, Laurent TALON, Michel LALOI, Michel BRENOT, Aurélie GOBERT, Martine PERRIN, Lyliane EYRAUD, Sandrine FARDEAU, Jean-Marie LESAGE, Hamza BUDAK, Cécile DE BREUVAND, Chantal AGUINET, Corinne DUPOUX, Jean-Pierre GALLAUD, Pascal CHATELIER, Marie-Thérèse GOBIN.

**Avaient donné pouvoir** : Sandrine FARDEAU à Jean-Luc DEVAUX, Jean-Marie LESAGE à Dominique LEGRAND, Hamza BUDAK à Ludovic BRAZY, Cécile DE BREUVAND à Stefan LUNTE, Chantal AGUINET à Jean-Pierre MÉTHÉNIER, Corinne DUPOUX à Michel LAFAY, Jean-Pierre GALLAUD à Françoise DE CHACATON, Pascal CHATELIER à Alain SOUFFÉRANT, Marie-Thérèse GOBIN à Daniel DELASSALLE.

**En cours de séance** : Stefan LUNTE à Frédéric VERDIER, Guy GILARDIN à Philippe CHARRIER, Jacques CABANNE à Michel CLAIRE, Véronique LEMAIRE à Odette VERDIER, Guillaume MARGELIDON à Michel REYNARD, Nicole TABUTIN à Noël PRUGNAUD.

**Secrétaire de séance** : Stéphanie PURAVET

**Assistaient également à la réunion** : Sophie BONILLO, Thierry GAUDET, Nadia GODIGNON, Vincent TISSIER, Roger BORDE, Marlène DUCROIZET, Jocelyne VEVRE du SICTOM Nord Allier.

**Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical a pu valablement délibérer**

# TABLE DES MATIERES

## **1/ ELECTION DU PRESIDENT**

## **2/ DETERMINATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU : NOMBRE DE VICE-PRESIDENT(S) ET D'AUTRES MEMBRE(S)**

## **3/ ELECTION DU (DES) VICE-PRESIDENT(S)**

## **4/ ELECTION DU (DES) MEMBRE(S) DU BUREAU**

## **5/ DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL SYNDICAL AU PRESIDENT**



M. Michel LAFAY, Président par intérim, souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués et informe que le Conseil syndical du SICTOM Nord Allier comprend désormais 144 délégués titulaires pour 72 communes. Il salue la présence du public composé essentiellement des agents du SICTOM Nord Allier.

M. LAFAY remercie l'ensemble du personnel pour l'aide apportée tout au long de sa fonction de Président, par intérim, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il rappelle que suite à la réforme territoriale, les membres de la Communauté d'Agglomération de Moulins ne pouvaient plus siéger au Conseil syndical du SICTOM Nord Allier, tant que l'arrêté préfectoral validant l'adhésion de la nouvelle communauté d'agglomération de Moulins n'était pas délivré. Celui-ci est intervenu le 9 mars 2017.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, seuls 2 vice-présidents et 5 membres du bureau non issus de la Communauté d'agglomération de Moulins restaient dans l'exécutif.

Après les délais nécessaires à cette étape administrative, le Conseil syndical du SICTOM Nord Allier est désormais au complet.

Monsieur LAFAY informe l'ensemble des élus que cette séance sera enregistrée. A chaque prise de parole, il demande que la personne donne son nom et parle dans le micro mis à disposition.

Monsieur Michel LAFAY procède à l'appel des délégués. Il annonce la présence de 120 élus. Le quorum est atteint.

Madame Stéphanie PURAVET est désignée secrétaire de séance.

## **1/ ELECTION DU PRESIDENT DU SICTOM NORD ALLIER**

### Extrait de la délibération

Après appel nominatif et présentation de l'ensemble des délégués présents, Monsieur Michel LAFAY, Président par intérim, cède la place à Monsieur Michel de GUIGNÉ, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté, doyen d'âge de l'Assemblée.

Monsieur Michel de GUIGNÉ annonce à l'Assemblée qu'il va faire procéder à l'élection du Président du SICTOM Nord-Allier et informe que Monsieur Didier PINET, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté a fait acte de candidature.

Après présentation du candidat, Monsieur Michel de GUIGNÉ fait alors procéder à un vote à bulletin secret.

Monsieur Michel de GUIGNÉ, assisté de Madame Stéphanie PURAVET déléguée titulaire de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire et de Mesdames Odile DURET et Jocelyne BERNARDIN déléguées titulaires de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté, sont désignés scrutateurs.

Après dépouillement, les résultats du vote sont les suivants :

<u>Nombre de votes</u> :	129
<u>Suffrages exprimés</u> :	112
<u>Bulletins nul ou blancs</u> :	17

Monsieur Didier PINET obtient 112 voix.

Monsieur Michel de GUIGNÉ déclare **Monsieur Didier PINET, Président du SICTOM Nord-Allier.**

## **2/ DETERMINATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU : NOMBRE DE VICE-PRESIDENT(S) ET D'AUTRES MEMBRE(S)**

### Extrait de la délibération

**VU** l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition du bureau d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale,

**CONSIDERANT** que l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le nombre de vice-présidents ne peut dépasser 20 % de l'effectif total du conseil syndical, dans la limite de 15,

Monsieur Didier PINET, Président du SICTOM Nord-Allier propose à l'Assemblée de se prononcer sur la composition suivante du Bureau :

- Le Président
- 7 Vice-Présidents
- 12 autres membres

**Le Conseil Syndical, à l'unanimité :**

⇒ **ACCEPTÉ** la composition du Bureau du SICTOM Nord-Allier telle que proposée.

## **3/ ELECTION DU (DES) VICE-PRESIDENT(S)**

### ➤ Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président

### Extrait de la délibération

Monsieur Didier PINET, Président du SICTOM Nord-Allier annonce à l'Assemblée qu'il va faire procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président par vote à bulletin secret.

Monsieur Didier PINET propose la candidature de :

- Monsieur Jean-Pierre MÉTHÉNIER, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté

Monsieur Didier PINET demande s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Monsieur Jean-Pierre MÉTHÉNIER se présente à l'Assemblée.

**Après dépouillement, les résultats du vote sont les suivants :**

<u>Nombre de votes</u> :	128
<u>Suffrages exprimés</u> :	108
<u>Bulletins nul ou blancs</u> :	20

Monsieur Jean-Pierre MÉTHÉNIER obtient 108 voix

Monsieur Didier PINET déclare **Monsieur Jean-Pierre MÉTHÉNIER élu 1<sup>er</sup> Vice-Président** du SICTOM Nord-Allier.

➤ Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Extrait de la délibération

Monsieur Didier PINET, Président du SICTOM Nord-Allier annonce à l'Assemblée qu'il va faire procéder à l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-Président par vote à bulletin secret.

Monsieur Didier PINET propose la candidature de :

- Madame Madeleine BÉTIAUX, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté.

Monsieur Didier PINET demande s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Madame Madeleine BÉTIAUX se présente à l'Assemblée.

**Après dépouillement, les résultats du vote sont les suivants :**

<u>Nombre de votes :</u>	125
<u>Suffrages exprimés :</u>	117
<u>Bulletins nul ou blancs :</u>	8

Madame Madeleine BÉTIAUX obtient 117 voix.

Monsieur Didier PINET déclare **Madame Madeleine BÉTIAUX élue 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente** du SICTOM Nord-Allier.

➤ Election du 3<sup>ème</sup> Vice-Président

Extrait de la délibération

Monsieur Didier PINET, Président du SICTOM Nord-Allier annonce à l'Assemblée qu'il va faire procéder à l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-Président par vote à bulletin secret.

Monsieur Didier PINET propose la candidature de :

- Monsieur Michel LAFAY, délégué titulaire de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais.

Monsieur Didier PINET demande s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Monsieur Michel LAFAY se présente à l'Assemblée.

**Après dépouillement, les résultats du vote sont les suivants :**

<u>Nombre de votes :</u>	120
<u>Suffrages exprimés :</u>	108
<u>Bulletins nul ou blancs :</u>	12

Monsieur Michel LAFAY obtient 108 voix.

Monsieur Didier PINET déclare **Monsieur Michel LAFAY élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président** du SICTOM Nord-Allier.

➤ Election du 4<sup>ème</sup> Vice-Président

Extrait de la délibération

Monsieur Didier PINET, Président du SICTOM Nord-Allier annonce à l'Assemblée qu'il va faire procéder à l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-Président par vote à bulletin secret.

Monsieur Didier PINET propose la candidature de :

- Monsieur Michel BORDE, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté.

Monsieur Didier PINET demande s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Monsieur Michel BORDE se présente à l'Assemblée.

**Après dépouillement, les résultats du vote sont les suivants :**

Nombre de votes : 119  
Suffrages exprimés : 115  
Bulletins nul ou blancs : 4

Monsieur Michel BORDE obtient 115 voix.

Monsieur Didier PINET déclare **Monsieur Michel BORDE élu 4<sup>ème</sup> Vice-Président** du SICTOM Nord-Allier.

➤ Election du 5<sup>ème</sup> Vice-Président

Extrait de la délibération

Monsieur Didier PINET Président du SICTOM Nord-Allier annonce à l'Assemblée qu'il va faire procéder à l'élection du 5<sup>ème</sup> Vice-Président par vote à bulletin secret.

Monsieur Didier propose la candidature de :

- Monsieur Laurent DESMYTTER, délégué titulaire de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire.

Monsieur Didier PINET demande s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Monsieur Laurent DESMYTTER se présente à l'Assemblée.

**Après dépouillement, les résultats du vote sont les suivants :**

Nombre de votes : 119  
Suffrages exprimés : 98  
Bulletins nul ou blancs : 21

Monsieur Laurent DESMYTTER obtient 98 voix.

Monsieur Didier PINET déclare **Monsieur Laurent DESMYTTER élu 5<sup>ème</sup> Vice-Président** du SICTOM Nord-Allier.

➤ Election du 6<sup>ème</sup> Vice-Président

Extrait de la délibération

Monsieur Didier PINET, Président du SICTOM Nord-Allier annonce à l'Assemblée qu'il va faire procéder à l'élection du 6<sup>ème</sup> Vice-Président par vote à bulletin secret.

Monsieur Didier PINET propose la candidature de :

- Monsieur Sébastien JOLY, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté.

Monsieur Didier PINET demande s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Monsieur Sébastien JOLY se présente à l'Assemblée.

**Après dépouillement, les résultats du vote sont les suivants :**

Nombre de votes : 116  
Suffrages exprimés : 101  
Bulletins nul ou blancs : 15

Monsieur Sébastien JOLY obtient 100 voix.

Monsieur Noël PRUGNAUD obtient 1 voix.

Monsieur Didier PINET déclare **Monsieur Sébastien JOLY élu 6<sup>ème</sup> Vice-Président** du SICTOM Nord-Allier.

➤ Election du 7<sup>ème</sup> Vice-Président

Extrait de la délibération

Monsieur Didier PINET, Président du SICTOM Nord-Allier annonce à l'Assemblée qu'il va faire procéder à l'élection du 7<sup>ème</sup> Vice-Président par vote à bulletin secret.

Monsieur Didier PINET propose la candidature de :

- Monsieur Noël PRUGNAUD, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté.

Monsieur Didier PINET demande s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Monsieur Noël PRUGNAUD se présente à l'Assemblée.

**Après dépouillement, les résultats du vote sont les suivants :**

Nombre de votes : 116

Suffrages exprimés : 96

Bulletins nul ou blancs : 20

Monsieur Noël PRUGNAUD obtient 96 voix.

Monsieur Didier PINET déclare **Monsieur Noël PRUGNAUD élu 7<sup>ème</sup> Vice-Président** du SICTOM Nord-Allier.

**4/ ELECTION DU (DES) MEMBRE(S) DU BUREAU**

Extrait de la délibération

Monsieur Didier PINET, Président du SICTOM Nord-Allier annonce à l'Assemblée qu'il va faire procéder à l'élection des 12 autres membres du bureau syndical par vote à bulletin secret.

Monsieur Didier PINET propose les candidatures de :

- Madame Nicole BERTRAND déléguée titulaire de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais,
- Madame Odile DURET déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté,
- Madame Françoise de CHACATON déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté,
- Monsieur Yves LANCHAIS délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté,
- Monsieur Patrick FINAT délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté,
- Monsieur Louis NAUX délégué titulaire de la Communauté de Communes Sud-Nivernais,
- Madame Dominique LEGRAND déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté,
- Monsieur Pascal THÉVENOUX délégué titulaire de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire,
- Madame Danièle THIÉRIOT déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté,
- Monsieur Jean-Luc MOSNIER délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté,
- Monsieur Frédéric VERDIER délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté,
- Monsieur Régis SZALKO délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Moulins Communauté.

Monsieur Didier PINET demande s'il y a d'autres candidats.

Aucun autre candidat ne se déclare.

**Après dépouillement, les résultats du vote sont les suivants :**

Madame Nicole BERTRAND obtient	108 voix
Madame Odile DURET obtient	108 voix
Madame Françoise de CHACATON obtient	105 voix
Monsieur Yves LANCHAIS obtient	108 voix
Monsieur Patrick FINAT obtient	109 voix
Monsieur Louis NAUX obtient	110 voix
Madame Dominique LEGRAND obtient	102 voix
Monsieur Pascal THÉVENOUX obtient	111 voix
Madame Danièle THIÉRIOT obtient	107 voix
Monsieur Jean-Luc MOSNIER obtient	105 voix
Monsieur Frédéric VERDIER obtient	106 voix
Monsieur Régis SZALKO obtient	101 voix

**Sont élus membres du bureau :**

- ⇒ Madame Nicole BERTRAND
- ⇒ Madame Odile DURET
- ⇒ Madame Françoise de CHACATON
- ⇒ Monsieur Yves LANCHAIS
- ⇒ Monsieur Patrick FINAT
- ⇒ Monsieur Louis NAUX
- ⇒ Madame Dominique LEGRAND
- ⇒ Monsieur Pascal THÉVENOUX
- ⇒ Madame Danièle THIÉRIOT
- ⇒ Monsieur Jean-Luc MOSNIER
- ⇒ Monsieur Frédéric VERDIER
- ⇒ Monsieur Régis SZALKO

**5/ DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL SYNDICAL AU PRESIDENT**

Extrait de la délibération

**VU** l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le président, les vice-présidents ayant reçu délégation et le bureau peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil syndical,

à l'exception des domaines suivants qui sont de la compétence du conseil syndical :

1. du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,
2. de l'approbation du compte administratif,
3. des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L 1612-15,
4. des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale,
5. de l'adhésion de l'établissement à un établissement public,
6. de la délégation de la gestion d'un service public,
7. des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

**VU** l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que, lors de chaque réunion du conseil syndical, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation.

**CONSIDERANT** que la possibilité de délégation du conseil syndical au président et au bureau syndical permet une plus grande souplesse de fonctionnement et un traitement plus rapide des dossiers.

Monsieur le Président propose au Conseil syndical de lui déléguer la signature :

- des bons de commande passés dans le cadre de marchés en cours,
- des commandes relatives à l'approvisionnement en carburant.

**Le Conseil Syndical, à l'unanimité :**

- ⇒ **ACCEPTÉ** les délégations au président telles que proposées.



*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.*

Fait à Chézy, le 28 mars 2017  
Le secrétaire de séance,

Stéphanie PURAVET

